

# Le Glaneur

HIVER 2007, VOLUME 3 NUMÉRO 1



Spectacle *Terre Aphasie*, amphithéâtre du Gesù, 25 mai 2006.

**BONNE ANNÉE 2007 !**



**Réalisation :**

Hélène Lamoureux, RAPAQ  
Lucille Jacques, contractuelle

**En collaboration avec :**

Jean-Marie Grenier, président, RAPAQ  
Jacques Audy, APIA  
Alain D'Amours, AQPA  
Isabelle Côté, TA  
Léandre Joannette, ARS  
Sylvie Champoux, APARY  
Josée Chevalier, GRPA

**Recherche :**

Hélène Lamoureux

**Correction :**

Jean-Marie Grenier  
Hélène Lamoureux  
Lucille Jacques

**Infographie :**

Lucille Jacques

**Impression :**

Centre CAC, Varennes

*Le Glaneur*, revue du Regroupement des associations de personnes aphasiques du Québec est publiée deux fois par année: automne/hiver et printemps/été.

Dans ce document le masculin est utilisé sans aucune intention de discrimination.

Toute reproduction du présent document est interdite sans le consentement du RAPAQ.

Pour toute demande de renseignements n'hésitez pas à communiquer avec Hélène Lamoureux, au RAPAQ.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec - 2005-10-21 Bibliothèque nationale du Canada - 2005-10-21

ISSN-579X

---

**Page couverture : *Terre Aphasie***

Le jeudi 25 mai 2006 a eu lieu à l'amphithéâtre du Gesù à Montréal, le spectacle *Terre Aphasie* mettant en vedette les artistes aphasiques de la chorale de l'AQPA, du Théâtre Aphasique et de la troupe de danse *Des paroles dans le vent*. Ce spectacle sera repris le 11 mai 2007 à la salle Mirella et Lino Saputo du Centre Leonardo Da Vinci (voir article *Terre Aphasie, belle planète!*, page 9.)

---

**SOMMAIRE**

Le mot du président — Le vent dans les voiles .....	3
Le mot de la coordonnatrice — Après la réflexion, l'action .....	5
La parole aux membres .....	6
APIA .....	6
AQPA /TA .....	9
ARS .....	10
APARY .....	10
GRPA .....	11
Pour vous, nous avons lu .....	12
Pour votre information .....	15
La liste des associations membres .....	17

---



## LE VENT DANS LES VOILES

Depuis septembre dernier, plusieurs événements se sont succédés au Regroupement. Je songe d'abord au départ de Richard Lavigne pour des raisons d'ordre professionnel et à l'arrivée de Hélène Lamoureux à titre de coordonnatrice. C'est dans la foulée de ce changement majeur et inattendu que le projet *Regard sur l'avenir* s'est poursuivi jusqu'à l'Assemblée générale annuelle d'octobre dernier.

### Regard sur l'avenir

Le projet *Regard sur l'avenir* amorcé en juillet 2006 proposait une démarche en six étapes :

1. Questionnaire à remplir par chacune des associations membres.
2. Compilation et analyse préliminaire des données des questionnaires.
3. Rencontre avec chacune des associations membres pour partager les résultats préliminaires de la consultation, comprendre le contexte et approfondir les besoins de chaque association et finalement pour dégager des pistes d'actions et/ou des orientations.
4. Rencontre avec les représentants des associations membres.
5. Échanges avec les partenaires du milieu.
6. Consolidation de l'information et formulation des orientations devant guider le Regroupement dans l'élaboration de stratégies de développement du mouvement communautaire autonome.

Nous sommes présentement arrivés à la 5<sup>e</sup> étape du projet. Ainsi, des organisations telles l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec, l'Association Dysphasie Plus, le Regroupement des aidants naturels, le Regroupement des associations des Personnes Traumatisées Crânio-Cérébrales du Québec, etc. sont dans notre mire. L'objectif principal est de développer des collaborations plus étroites pour mettre sur pied des activités de formation/information/promotion de l'aphasie notamment pendant le mois de la communication. Si tout se déroule comme prévu, le projet *Regard sur l'avenir* devrait se terminer par le dépôt du rapport final, à la fin de mars 2007.

### L'AGA 2006

L'Assemblée générale annuelle du RAPAQ a été précédée cette année d'une journée de réflexion sur l'avenir du Regroupement. Ces deux journées qui ont eu lieu les 27 et 28 octobre derniers ont été fort appréciées par les représentants des 11 associations membres participantes. L'évaluation qu'elles en font est sans équivoque. Toutes soulignent le bon déroulement des rencontres, la pertinence du contenu des documents produits, la qualité de la participation et des interventions. L'échange entre les membres du conseil d'administration du RAPAQ et les délégués des associations présentes demeure un des aspects les plus essentiels de ces deux journées puisque le partage des connaissances et des expertises a ainsi été favorisé.

(suite, page 4)

## LE VENT DANS LES VOILES (SUITE)

Unanimement les associations ont souligné l'importance de dédier plus d'énergie aux objectifs d'information et de sensibilisation ainsi qu'à la mise sur pied d'activités rassembleuses.

Je vous informe que la journée d'information/formation ainsi que l'Assemblée générale 2007 aura lieu les 2 et 3 juin prochains. Comme toujours, nous espérons vous y voir nombreux. Par ailleurs, je tiens à féliciter Monsieur Jean-Yves Corneau de l'APAS élu à titre d'administrateur du RAPAQ.

### ***À part...égale: Démarche d'actualisation***

L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) a invité le RAPAQ à siéger sur la table thématique des communications dans le cadre de la démarche d'actualisation de la politique *d'À part ... égale*. Une première rencontre a eu lieu le 6 décembre dernier. Les interventions du RAPAQ ont porté entre autres sur :

- o La reconnaissance du besoin à l'accompagnement des personnes aphasiques (besoin d'aide à la parole et à l'écriture). L'accompagnateur doit être reconnu comme une mesure d'accommodement tout comme l'interprète l'est pour la personne sourde.
- o La particularité des aides/services/appareils propres aux troubles de la parole et aux troubles du langage.
- o L'aphasie est une déficience nouvelle en voie d'être reconnue au même titre que les autres déficiences plus traditionnelles (surdité, déficience visuelle, etc.).

Avant de terminer je tiens à vous offrir, au nom du conseil d'administration du RAPAQ, mes meilleurs vœux de paix, de santé et de prospérité pour l'année 2007.

---

**Laissez moi parler à mon rythme**



## APRÈS LA RÉFLEXION, L'ACTION !

J'aimerais, en ce début d'année, vous remercier pour votre implication dans la réalisation du projet de réflexion collective *Regard sur l'avenir* ainsi que de votre participation à l'Assemblée générale annuelle du Regroupement le 28 octobre 2006. Nourri de votre engagement, le RAPAQ se sent d'attache pour amorcer l'année nouvelle.

Au cours des prochains mois, en plus de finaliser la consultation et la rédaction du projet *Regard sur l'avenir*, nous travaillerons à la refonte du document intitulé *Comment accompagner une personne aphasique*. Ce projet se réalisera grâce à une subvention de la Ministre déléguée à la protection de la jeunesse et à la réadaptation Madame Margaret F. Delisle. Cette subvention nous a été remise en août dernier par la représentante de la ministre, la députée de La Pinière, Madame Fatima Houda-Pepin. Nous avons dé-

jà recueilli plusieurs documents et commentaires lors de la tournée régionale des associations membres en octobre dernier. Le travail est bien amorcé. Une ébauche du contenu vous sera soumise au début février 2007 et la distribution du document final se fera en mai 2007, pendant le mois de la communication. Un plan de communication est en développement et des démarches seront entamées pour la recherche d'un porte-parole afin de rendre plus visible l'aphasie pendant ce mois important de sensibilisation sur les troubles de la parole et du langage. Des informations à ce sujet vous seront acheminées en février prochain.

Depuis septembre, le site Web a été revu et servira de véhicule d'information pour le RAPAQ et ses associations membres. Ainsi, *Les Jacasseries*, de retour sur le site, seront offertes pour vous permettre d'afficher vos activités et com-

muniés de presse. *Le Glaneur* sera aussi disponible gratuitement pour consultation sur le site. De plus, une section sera dédiée aux activités du mois de l'aphasie.

Par ailleurs, à la demande des délégués présents à l'Assemblée générale, nous amorcerons sous peu une révision du matériel promotionnel et analyserons le remodelage de nos outils en fonction des inventaires et des coûts. En ce qui concerne la brochure corporative, les mises à jours ont été réalisées. Elle est distribuée à la demande.

Je ne saurais terminer sans vous offrir mes vœux de saison : J'espère que le temps des Fêtes fut joyeux et lumineux. Je souhaite que l'année 2007 soit pour vous, autant que pour vos proches, source de paix, d'amour, de connivence et le théâtre de belles réalisations.



Le 3 août 2006 Madame Fatima Houda-Pepin, députée de La Pinière, accompagnée de la candidate libérale de la circonscription de Taillon, remettait un chèque à Messieurs Richard Lavigne et Léandre Joannette respectivement coordonnateur et administrateur du RAPAQ au nom de la Ministre déléguée à la protection de la jeunesse et à la réadaptation Madame Margaret F. Delisle.

(Sur la photo) De droite à gauche : Madame Fatima Houda-Pepin (députée de La Pinière) Richard Lavigne (coordonnateur RAPAQ), Madame Véronique Mercier (candidate libérale de la circonscription de Taillon à l'élection partielle du mois d'août 2006) et Léandre Joannette (administrateur RAPAQ).

**COMMENT JE SUIS PASSÉ D'UN ÊTRE RATIONNEL À UN ÊTRE ÉMOTIF**

Témoignage de Monsieur Jacques Audy, président de l'APIA de 2000 à 2005

Je suis Jacques Audy. Aujourd'hui, je suis un être tout à fait différent de la période de ma vie qui a précédé mon AVC. Pour occuper les fonctions qu'on m'avait confiées à cette époque de ma vie, soit directeur général de la Fédération des Commissions scolaires du Québec, il me fallait utiliser le côté rationnel de ma personnalité.

Puis, tout a basculé. Rien n'était plus comme avant. Petit à petit, je me suis surpris à m'attendrir, à pleurer, à m'apitoyer sur le sort des démunis. À partir de ce moment là, j'ai vu la vie avec une autre paire d'yeux. Par ce témoignage, je désire me livrer à vous avec les mots du cœur. Permettez-moi d'abord de vous raconter le chemin parcouru au cours de ma première vie.

**Avant l'AVC**

Avant mon AVC, j'étais très actif. Je vous assure qu'au cours de cette première vie, je voguais allègrement vers d'autres chemins que celui de l'action bénévole. Le bénévolat, c'était pour les autres. Je m'orientais plutôt sur la mer des intellectuels batailleurs! Après avoir obtenu deux maîtrises, j'ai complété un doctorat en sciences de l'éducation à l'Université d'Ottawa.

Ces études m'ont permis d'enseigner dans des universités (1970 et 1971), jusqu'à devenir directeur général de la Fédération des Commissions scolaires du Québec où j'étais responsable du fonctionnement des 210 commissions scolaires du Québec (1979 à 1983). Entre autres fonctions, je devais voir à la négociation de huit tables provinciales dont la CEQ, la CSN, la FTQ, etc. Je n'étais cependant pas au bout de mes ambitions car j'étais très près du but auquel j'aspirais : être sous-ministre de l'Éducation.

Mes engagements professionnels occupaient

presque tout mon temps. De plus, j'ajoutais des activités sportives à mon horaire. Tout cela additionné équivalait à une centaine d'heures par semaine! J'avoue maintenant que, malheureusement, j'ai négligé mon épouse et mes enfants, cette partie importante sinon essentielle de ma vie.

**L'AVC**

À 37 ans, en 1983, je participais à un marathon de course. Je courais et, je me demande maintenant après quoi je courais, mais je me suis effondré. J'ai subi un accident vasculaire cérébral et c'est ainsi que je suis devenu hémiplégique, paralysé du côté droit. Cet accident a fait en sorte que les zones du cerveau responsables du langage et de la parole ont été endommagées.

Mes difficultés ont trait davantage à l'action de parler; ma parole comme tel est affectée. Mes muscles de la phonation, mes cordes vocales et mes idées sont intacts. Je peux planifier ce que je veux dire, sélectionner mes mots, faire des phrases et comprendre le sens de ce que les gens disent. J'éprouve simplement de la difficulté à trouver les bons mots pour exprimer ce que je désire et je parle lentement.

**Et puis après**

Et puis après, comment vit-on, qu'est-ce qui nous anime? Pendant longtemps, **j'ai refusé ce handicap, je ne l'acceptais pas à un point tel que je voulais en finir avec cette vie.** J'étais habité par un complexe d'infériorité, je me sentais rejeté. Il n'était pas question d'être une personne handicapée! De toutes mes forces je m'y objectais et pourtant, c'était bien ma nouvelle réalité et elle n'allait pas changer.



J'avais beaucoup de difficultés à me concentrer et les trous de mémoire que j'éprouvais, m'angoissaient. J'essayais de me distraire de mes pensées morbides en pratiquant diverses activités sportives. Petit à petit, ces exercices m'ont permis de développer mes capacités physiques et, lentement, un certain bien-être a pris place. Il fallait dorénavant que je me fixe **de petits objectifs à court terme**, que j'apprenne la patience avec moi-même et que de petits progrès suffisent à me satisfaire. L'avenir m'inquiétait énormément et j'ai dû apprendre à vivre dans l'instant présent.

Ma santé physique s'améliorant, j'avais besoin de trouver des activités **où je serais utile**, tout en trouvant des pistes de réponses. En cohérence avec les nouveaux sentiments qui m'habitaient, une nouvelle voie s'offrait à moi, aider les autres.

### Mes activités bénévoles

J'ai repris goût à participer à diverses activités sociales pour me réintégrer à la société. J'ai commencé à offrir mes services à la Maison de la famille.

J'ai ensuite été membre du conseil d'administration de l'Arche de Jean Vanier. En 1986, je me suis senti valorisé par le fait que l'Association canadienne d'éducation m'ait reconnu *membre honoraire* à vie de cette association. En 1987, j'ai co-présidé le Congrès canadien de réadaptation, ce qui a aussi contribué à m'aider à reprendre confiance en moi.

Ces premières activités bénévoles ont soutenu ma recherche d'une nouvelle autonomie en me démontrant à moi-même que j'étais encore capable de réaliser certaines choses. Mon contact avec l'Arche de Jean Vanier a nourri mon besoin affectif. J'y rencontrais des personnes qui, comme moi, vivaient une grande fragilité.

J'ignore ce que j'ai pu leur apporter, mais moi je me suis senti revalorisé. Je commençais enfin à pouvoir être qui je suis.

Depuis 1988, je suis membre actif des Petits frères des pauvres. Au fil des ans, j'ai été jumelé à plusieurs personnes âgées que je visite régulièrement. Leur contact enrichit ma vie et lui donne du sens. **J'aime échanger avec ces personnes.** J'essaie d'être à l'écoute de leurs préoccupations et de leur propre histoire. Je tire plusieurs leçons de vie en rencontrant des personnes âgées.

Depuis 1995, je suis porte-parole de l'Association des personnes intéressées à l'aphasie (l'APIA) et j'ai été président de cette association pendant cinq ans. Je refusais pourtant d'être membre de cette association. Au fond, ce que je refusais, **c'était ma propre aphasie.** Les autres personnes aphasiques me reflétaient une image que **je ne voulais pas voir.** Je n'acceptais pas cette situation. Peu à peu, avec l'aide des autres, **j'apprends à m'accepter tel que je suis** et ma colère s'estompe.

À l'Association, nous voulons créer un lien qui nous est cher. Se retrouver entre nous est un baume qui, par la chaleur humaine qu'il procure, facilite notre intégration dans les diverses activités de la société. C'est pourquoi nous avons formé un groupe où nous encourageons les personnes aphasiques à s'exprimer. Cet esprit de solidarité nous conduit à aller de l'avant vers une véritable intégration.

Des activités s'adressant aux couples sont également organisées. Il est fréquent que le conjoint (ou la conjointe) d'une personne aphasique soit bouleversé, inquiet. Ces activités permettent de libérer certaines anxiétés et de répondre à des préoccupations bien légitimes. Tous les membres de la famille éprouvent des émotions difficiles à vivre. Elles sont aux prises avec de la confusion, de la colère, de la dépression ou du désespoir.

## APIA (Suite)

L'Association publie un journal *La Jasette* qui constitue un lien privilégié entre les membres. Des cours de stimulation du langage sont également offerts aux personnes aphasiques qui le désirent.

L'APIA bénéficie d'une subvention de Centraide. Je profite de l'occasion pour vous mentionner que je siège sur le conseil d'administration depuis quatre ans.

Je fais également du bénévolat pour la Fondation de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec. Je travaille à amasser des fonds au profit de cette Fondation qui les utilise à des fins de recherche en déficience physique.

Enfin, je suis membre bénévole du conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec et je participe au comité exécutif et au comité de vérification interne.

### Le sens du service gratuit

Je trouve mon propre intérêt dans les activités **bénévoles**. Elles donnent un sens à ma vie et j'ose espérer qu'elles sont utiles aux autres. **Selon moi, le bénévolat, c'est une façon d'être.** Je suis passé d'une vie d'intellectuel batailleur à celle d'une personne dont l'intelligence du cœur cherche à occuper la première place.

L'accident que j'ai subi m'a révélé à moi-même, m'a obligé à remettre des valeurs à la bonne place. Avant l'accident, le bénévolat, c'était pour les autres. Après l'accident, je me suis dit que je ne voulais pas vivre dans l'ombre parce que je suis une personne handicapée.

Le bénévolat est un chemin de vie qui unifie la personne et rassemble un groupe au nom d'une cause de quelque ordre soit-elle. Je suis passé d'une vie où seule la performance avait droit de cité à celle où la vie démocratique, la recherche d'un partage équitable et la compréhension mu-

tuelle sont les bases de l'action. À travers ces différentes étapes, le côté émotif a pris place sur le côté rationnel, bien que je puisse être rationnel quand il le faut.

Vous savez, j'ai vécu plusieurs deuils : mon épouse, mon travail, ma santé. Je me dis cependant que même si un arbre n'a plus toutes ses branches ou ne porte plus de fruits, **il reste un arbre**. Il peut procurer un nid aux oiseaux, apporter de l'ombre ou tout simplement agrémenter notre paysage. De la même façon, même si un côté de ma personne est paralysé, l'autre côté demeure bien vivant!

En terminant, j'aimerais vous présenter un court texte, dont la conclusion, je crois, s'imposera d'elle-même.

### RÊVE ÉVEILLÉ

Je rêvais de prestige, j'y ai goûté.

Je rêvais de reconnaissance sociale, je l'ai vécue.

Je rêvais d'avoir, j'ai gagné.

Je rêvais de compétition, j'ai été récompensé.

Je rêvais de défier certaines lois, j'ai changé des choses.

Je rêvais de dépasser mes limites, j'ai progressé.

Je rêvais d'une bonne santé physique et mentale, j'ai été choyé.

J'ai rêvé d'un amour, il s'est présenté à moi, lentement.

Je m'éveille à la force de ma fragilité.

Je me branche à mes racines intérieures.

J'apprends l'importance du partage social.

Je vis la richesse de la sollicitude.

Je regarde la beauté des sentiments humains.

Je goûte la douceur et la délicatesse.

Je développe le sens de l'écoute.

Je m'éveille au cri de l'être.

À mes deux vies, maintenant je dis MERCI!

---

AQPA *Association québécoise des personnes aphasiques*

TA *Théâtre aphasique*

RÉGION 06

## Terre Aphasie, belle planète !

Isabelle Côté, directrice du Théâtre Aphasique

L'Association québécoise des personnes aphasiques (AQPA) a pris l'initiative cette année de souligner le mois de la communication en culture. Elle a donc invité le Théâtre Aphasique et le groupe de danseurs des Paroles dans le vent à se joindre à sa chorale dans le but de créer un grand spectacle mariant le chant, le théâtre et la danse.

De cette collaboration est né *Terre Aphasie* qui a été présenté le 25 mai dernier au théâtre le Gésù à Montréal.

Les artistes aphasiques de *Terre Aphasie* étaient au nombre de cinquante. Ils ont tous choisi de ne pas s'isoler, ne pas se cacher... au contraire ! Ils étaient même très fiers de monter sur scène pour dire, par l'entremise de leur art respectif, ce qu'ils ont été, ce qu'ils ont vécu et ce que leur immense courage leur a permis de devenir... Ils ont parlé d'aphasie bien sûr, mais surtout d'espoir et du bonheur d'être en vie.

Marier les trois arts et les bouts de performance de chacun n'a pas été facile mais grâce au talent et à l'expérience de notre directrice artistique, Guylaine Paul, le résultat fût plus que concluant. Le spectacle était soudé, les numéros s'emboîtaient bien. L'ensemble formait un tout drôle, touchant, émouvant. L'AQPA a gagné son pari.

Félicitations à toute son équipe !

### Dernière heure

À la demande générale et pour le bonheur de tous les participants, le spectacle *Terre Aphasie* sera officiellement repris le 11 mai 2007 à la salle Mirella et Lino Saputo du Centre Leonardo Da Vinci à St-Léonard. Des informations suivront pour la mise en vente des billets.



## Nouveaux locaux, événement bénéfique et plus encore

Léandre Joannette, président



*Bravo à nos  
généreux  
bénévoles du  
comité et surtout  
à notre « ange »,  
Donna Tétraut*

Nous, de **Aphasie Rive-Sud**, avons démarré l'année avec beaucoup d'appréhension. Nous avons débuté nos activités dans un nouveau local dont nous sommes d'ailleurs très fiers. Beaucoup d'entre vous l'ont visité lors de l'Assemblée générale du RAPAQ en octobre dernier. Après avoir passé tout l'été à préparer les locaux, nous étions très anxieux pour l'ouverture. Finalement, lors de l'inauguration, le sentiment d'appartenance était au rendez-vous. Nous avons constaté de belles réactions de la part de nos membres. Voir des sourires sur leur visage fut notre salaire

pour toutes les heures investies.

En août dernier, notre comité *Finance* a organisé un tournoi de golf à Beloeil sous la présidence de la Lieutenant-Gouverneure du Québec, l'honorable Lise Thibault. Ce comité mérite nos félicitations et notre admiration pour le succès obtenu.

Lors de l'événement, une table d'honneur avait été réservée pour nos membres et Madame Lise Thibault a tenu à rencontrer tous ceux qui étaient présents. Cette activité fut tout un succès !

Nous tenons à remercier le président du

tournoi, Monsieur Pierre Jarry ainsi que les employés de Pierre Jarry Construction pour leur implication. Bravo à nos généreux bénévoles du comité et surtout à notre « ange », Donna Tétraut.

Par ailleurs, nos ateliers mis sur pied en septembre dernier et animés par Carmen Batisda sont très appréciés. Ce succès complète bien l'année qui s'achève. Finalement, l'ARS tient à souligner l'apport important du RAPAQ. L'aide de Hélène Lamoureux fut très précieuse et notre organisation tient à la remercier sincèrement. Nos salutations à tous.



## Un 10e Anniversaire tout en musique !

Sylvie Champoux, coordonnatrice

En dix ans d'existence, nous constatons que l'organisme a parcouru un bon bout de chemin. Petit à petit, l'APARY a grandi, mûri, mais sa raison d'être n'a pas pris une seule ride. Car toujours, l'Association s'acharne à éduquer, informer et sensibiliser la population à la problématique de l'aphasie. Chaque jour, elle œuvre à donner des services adéquats pour une meilleure intégration des personnes atteintes.

## APARY (Suite)

Récemment, l'APARY faisait un pas de plus dans son aventure. Ainsi, en avril dernier, elle soulignait son 10<sup>e</sup> anniversaire par un spectacle bénéfique. C'est avec un grand plaisir que le chanteur Steve Fiset, lui-même aphasique, avait accepté la présidence d'honneur de l'événement dans lequel plusieurs artistes des années rétro dont Joël Denis, Guy Harvey, Renée Martel, Stéphane et Martin Steven ont prêté leur voix. L'animation était assurée par le chanteur-animateur Jacques Salvail. Tous ont rendu hommage au courage et à la détermination des personnes atteintes d'aphasie.

**Car toujours,  
l'Association  
s'acharne à  
éduquer, informer  
et sensibiliser la  
population à la  
problématique de  
l'aphasie.**

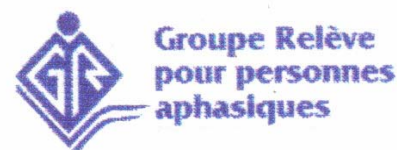
Quelle belle célébration toute en émotion !

Un gros Merci à Steve Fiset et à sa conjointe Laurence pour ce beau moment qui s'est déroulé sous le signe de la joie et de la détermination.

## GRPA *Groupe Relève pour personnes aphasiques*

RÉGION 15

### Premier concert des *Carillonneurs* du Groupe Relève pour personnes aphasiques



Jeudi le 7 décembre 2006 a eu lieu à la petite église de St-Eustache, une première prestation des *Carillonneurs* du GRPA composés de 8 musiciens aphasiques sous la direction de Madame Denise Bayouke.

En deuxième partie, la chorale du CEGEP de St-Jérôme nous a fait rêver en chantant Noël et le groupe Transendance nous a charmé, fait vibrer et danser.

Une fin d'année pour le GRPA qui se termine tout en musique ...



**Laissez-moi parler à mon rythme**

## **AIDANT NATUREL : PAS SI NATUREL QUE ÇA !**

### **Guide de prévention de l'épuisement pour les aidants naturels**

1999, 32 pages

Ce document édité par l'organisme *Action Services aux parents âgés de Longueuil* se veut un outil pratique et utile pour ceux et celles qui assument un rôle d'aidant naturel depuis peu ou depuis longtemps. On y retrouve des pistes de réflexions, des idées et des façons de faire qui allègeront un peu le quotidien. Qui êtes-vous ? Qui est la personne que vous aidez ? Quels sentiments risquent de vous habiter lorsque vous prenez soin d'un proche et comment y faire face ?

Voilà des questions auxquelles cette petite brochure répond. Trouver l'équilibre entre ses besoins et ceux de la personne aidée n'est pas toujours une tâche aisée. *AIDANT NATUREL: Pas si naturel que ça !* vise à aider le lecteur à prendre conscience de ses limites, à gérer le stress relié à une réalité nouvelle et souvent difficile, de même qu'à doser le poids des responsabilités pour éviter l'épuisement.

---

## **ÉVALUATION QUALITATIVE DE LA SITUATION DES FAMILLES OÙ VIT UNE PERSONNE HANDICAPÉE**

**Par Carmen Dionne et Nadia Rousseau, Université du Québec à Montréal**

Mai 2006, 162 pages

Il s'agit du compte-rendu d'une recherche qualitative, qui vise à approfondir les connaissances concernant les effets qu'a sur la famille la présence d'un membre vivant avec des incapacités. Les auteures se sont intéressées à deux catégories de familles : celle dont un enfant a une incapacité et celle dont un parent a une incapacité. Les incapacités analysées sont les suivantes : incapacités intellectuelles, problème de santé mentale, incapacités visuelles, incapacités auditives, incapacités motrices et incapacités associées au traumatisme crânio-cérébral. On retrouve dans le document la méthodologie de la recherche, l'analyse qualitative des entrevues ré-

alisées auprès des parents d'enfants ayant des incapacités, l'analyse qualitative des entrevues réalisées auprès des parents ayant des incapacités. En conclusion, les auteures suggèrent que les descriptions et suggestions des parents interviewés permettront de mieux saisir la réalité quotidienne de ces familles pour ensuite apporter des mesures d'aide appropriées. En même temps, ils prônent la prudence dans l'interprétation présentée des résultats puisqu'il s'agit d'une étude qualitative réalisée auprès d'un petit nombre de personnes ayant des profils fort variés.

**Laissez-moi parler à mon rythme**

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, 15 JUIN 2006

### Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)

Il s'agit du document remis aux membres de la COPHAN à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle ayant eu lieu le 15 juin 2006. Outre le mot du président qui insiste sur le travail accompli avec peu de moyens financiers mais beaucoup de collaboration et d'énergie des membres, la COPHAN présente un rapport d'activités 2005-2006 en dix points : inclusion, travail, santé et services sociaux, éducation, transport, famille et enfance, habitation et accessibilité, droit international des droits de la personne,

droit des femmes et finalement, éthique et génétique.

Par ailleurs, le plan d'action envisagé pour l'année 2006-2007 concerne les dossiers suivants : travail, santé et services sociaux, éthique et génétique, habitation et accessibilité, éducation, transport, famille et enfance, autonomie et financement, droit international des droits de la personne, femmes, partenaires et enfin, vie associative.

---

## GUIDE DU PATIENT SUR LE RÉTABLISSEMENT APRÈS UN AVC

Publication produite en partenariat avec Rétablissement des AVC Canada, un programme de la Marche des dix sous du Canada,

Mai 2006, 156 pages

Le guide offre de l'information pratique sur ce qu'est vivre avec les séquelles d'un AVC. Il donne également des renseignements sur certains services et programmes novateurs de rétablissement après un AVC, dont la physiothérapie, l'ergothérapie etc. Il aidera les intervenants, mais surtout les survivants d'un AVC et les membres de leur famille à survivre. Le do-

cument est disponible dans les centres de réadaptation à travers le pays et sur le site Web de *Rétablissement des AVC Canada*, à l'adresse suivante : [www.strokerecoverycanada.com](http://www.strokerecoverycanada.com)



---

## L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec

BULLETIN D'INFORMATION sur la politique gouvernementale

Volume 4, numéro 2, Septembre 2006, 10 pages

Ce bulletin rend compte de l'évolution du travail accompli depuis l'adoption du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire. Plus particulièrement, il trace le bilan des actions entreprises ou réalisées dans les quatre

voies d'actions retenues : la reconnaissance du milieu communautaire, les dispositifs de soutien financier, l'approfondissement des connaissances en action communautaire et les orientations en matière d'action bénévole.

---

## ENJEUX DE LA CONFIGURATION DES CENTRES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

Recension des écrits – Sommaire — Copublication : Groupe de recherche et d'interventions régionales (GRIR), UQAC – Centre d'étude et de recherche en intervention sociale – Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS), UQAM, 5 pages

On retrouve d'abord dans le document une mise en contexte dans laquelle on traite de la Loi 25 et des trois acteurs qui composent désormais le système de santé québécois et de leur rôle spécifique. Ainsi, le *Centre de santé et de services sociaux* (CSSS) est l'instance locale qui organise et coordonne la prestation des soins sur le territoire; les *Agences de la santé et des services sociaux* soutiennent le développement et le fonctionnement des réseaux locaux de services; le *Ministère de la Santé et des Services sociaux* assume la planification, le financement et le suivi. On note que de grandes différences peuvent être observées entre les CSSS d'une même région. Par exemple, en Montérégie, le CSSS Pierre-Boucher compte 2600 employés et celui de Vaudreuil-Soulanges, 487.

La seconde partie du document aborde les impacts des fusions en fonction de différents aspects. Sur le plan clinique et professionnel, par exemple, les points de vue des auteurs sont partagés. Ainsi, certains d'entre eux considèrent que les fusions des centres hospitaliers entraînent

l'amélioration de la perception des services de santé, alors que d'autres pensent exactement le contraire. Sur le plan administratif et de gestion interne, les écrits démontrent que la moitié des fusions d'établissements échouent à réaliser les gains financiers envisagés. Ils démontrent également que les fusions entraînent une certaine centralisation financière alors qu'une plus grande importance est accordée à l'une des organisations fusionnées par rapport à une autre. On s'intéresse également aux impacts des fusions sur la gouvernance et sur le positionnement des acteurs.

En conclusion, on signale que la communauté scientifique est divisée quant aux impacts potentiels des fusions et quant aux critères de mesure d'amélioration des soins.

Il est possible de se procurer gratuitement le texte intégral à l'adresse suivante : <http://www.larepps.uqam.ca/cahiers/Cahier05-14.pdf>

---

### POUR VOTRE INFORMATION

## L'Ordre des orthophonistes et des audiologistes du Québec a 50 ans... BONNE FÊTE !

L'Ordre des orthophonistes et des audiologistes du Québec (OOAQ), un partenaire important du RAPAQ, célèbre cette année son 50<sup>e</sup> anniversaire. Le RAPAQ est heureux de souligner cet événement en vous invitant à vous rendre sur le site Web de l'Ordre pour y lire les nombreux témoignages illustrant les différentes facettes du travail des professionnels qui y sont regroupés.

[www.ooaq.qc.ca](http://www.ooaq.qc.ca)

---

## Qu'est-ce que le RIPPH ?

Le Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH) est un organisme de promotion et de défense des droits des personnes ayant des incapacités. Il compte en moyenne 200 membres réguliers dont 50% sont du Québec, 25% du reste du Canada et 25% d'autres pays. Ces membres représentent à la fois le mouvement associatif (accident de travail, accident de la route), les organismes gouvernementaux et la recherche sociale. Les principales activités du RIPPH concernent la recherche et le développement des connaissances. Il s'intéresse surtout au changement social et à l'atteinte d'une participation optimale des personnes vivant avec un handicap de tous les groupes d'âge, incluant les personnes âgées en perte d'autonomie, tous types de déficiences et d'incapacités, incluant la déficience intellectuelle et la santé mentale. Pour plus d'information : <http://www.ripph.qc.ca/programme.pdf>



## Aphasie et permis de conduire

La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) est responsable d'émettre les permis de conduire. Elle a également la responsabilité de préciser les particularités ou restrictions reliées à l'état des conducteurs : conduite de jour seulement, obligation de subir un examen médical annuel, conduite de véhicule à transmission automatique, obligation d'obtenir une évaluation en ergothérapie, etc. La SAAQ possède également le pouvoir de retirer les permis de conduire.

C'est la personne détentrice du permis de conduire qui demeure responsable d'informer la SAAQ de sa condition. Toutefois, le médecin généraliste ou spécialiste, de sa propre initiative et pour la sécurité de la personne, peut choisir de compléter un formulaire d'examen (M-28) et l'acheminer à la SAAQ. Il peut aussi rédiger une lettre recommandant à la SAAQ de retirer le permis pour des raisons de sécurité et ce, sans même compléter le formulaire.

Un ergothérapeute peut aussi signifier par écrit à la SAAQ qu'une personne est inapte à la conduite.

Dans un tel cas la personne peut montrer le document à son médecin et celui-ci peut formuler son accord ou désaccord et le signifier à la SAAQ. Suite à un rapport négatif formulé par un ergothérapeute, un médecin peut même recommander à la SAAQ le maintien du permis.

Sitôt reçu par la SAAQ, le document ou la lettre est acheminé au comité d'évaluation composé de médecins et de professionnels formés pour l'analyse des dossiers et chargés d'émettre une conclusion. La personne détentrice du permis reçoit une réponse par la poste dans les 10 jours suivant la réception de la lettre ou du formulaire.

Recours: La révision d'une décision est possible. Ainsi, si le médecin et le comité concluent que pour des raisons de sécurité le permis de conduire doit être retiré, la personne peut contester cette décision en allant devant le tribunal administratif, ce qui occasionnera des frais d'avocat.

## L'INTÉGRATION

Office des personnes handicapées du Québec,  
Été 2006, Volume 15, Numéro 3, 20 pages

On retrouve en page 8 de ce numéro un dossier traitant de la démarche d'actualisation de la politique d'ensemble **À part... égale**, une politique votée en 1985 qui proposait une vision commune des orientations et des moyens à privilégier pour favoriser l'intégration sociale des personnes handicapées.

Le 17 décembre 2004, au moment de la sanction du projet de loi 56 modifiant la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées, l'Office recevait le mandat d'actualiser cette politique. Le travail, mené en concertation avec de nombreux partenaires et qui résultera en une proposition de politique gouvernementale, sera déposé à Madame Margaret F. Delisle, la ministre responsable, au plus tard le 17 décembre 2007.

L'actualisation de la politique d'ensemble est une démarche d'envergure. Jusqu'à ce jour, plusieurs rencontres de partenaires ont été organisées par

l'Office. La plus importante a eu lieu le 28 septembre dernier, sous le thème *À part... égale: levons les obstacles*. Il s'agissait d'un forum national portant sur la perspective d'ensemble, les valeurs et les principes, les approches privilégiées et l'état de la participation sociale des personnes handicapées. Le travail amorcé lors de cette journée du 28 septembre 2006 qui se voulait le lancement de la démarche, se poursuivra sur le plan régional tout au long de l'année avec les différents partenaires concernés. Un autre forum national, prévu celui-là en septembre 2007 portera sur la validation des états de situation et l'identification des objectifs de réduction des obstacles à retenir dans la politique actualisée.

Pour plus de détails concernant l'actualisation de la politique d'ensemble et des activités en cours, rendez-vous sur le site de l'OPHQ, [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)

---

## Connaissez-vous le programme PAIR ?

**PAIR permet de préserver l'autonomie et l'indépendance des personnes à risque vivant à domicile.**

Il s'agit d'un programme simple et efficace offert gratuitement par différentes organisations comme par exemple des centres communautaires ou de bénévolat, des YMCA ou encore par des services de police et d'incendie. Les personnes qui en sont membres, des personnes âgées ou vulnérables, reçoivent un appel à chaque jour. On s'assure ainsi que tout va bien. Si la personne ne répond pas à l'appel, on suppose qu'elle peut être en situation de besoin. On fait alors les vérifications nécessaires. En plus de briser l'isolement, PAIR permet de préserver l'autonomie et l'indépendance des personnes à risque vivant à domicile. Ce faisant, il apporte un soutien aux proches aidants. Pour savoir si le programme PAIR existe dans votre région, composez le 1.819.758.6275 ou consultez le site [www.somum.com](http://www.somum.com) ou encore, informez-vous à l'adresse courriel suivante : [Pair@somum.com](mailto:Pair@somum.com)

---

ACVA-TCC du BSL  
484-A, rue Tessier  
Rimouski (Québec)  
G5L 4L7  
Tél : (418) 723-2345  
Télé : (418) 723-2220  
Courriel : [acvatcc@globetrotter.net](mailto:acvatcc@globetrotter.net)  
Site Web : [polaristo.com/acva-tccdubsl](http://polaristo.com/acva-tccdubsl)

APAS  
371, rue Racine Est  
Chicoutimi (Québec)  
G7H 1S8  
Tél : (418) 543-0398  
Télé : (418) 543-8609  
Courriel : [jyc@videotron.ca](mailto:jyc@videotron.ca)  
Site Web : [www.rc02.com/apas/](http://www.rc02.com/apas/)

ARAPAL  
686, boul. Sacré-Cœur  
Saint-Félicien (Québec)  
G8K 2Z1  
Tél : (418) 679-9509

ARAPAL  
686, boul. Sacré-Cœur  
App. 2  
Saint-Félicien (Québec)  
G8K 2Z1  
Tél : (418) 679-9509

APIA  
525, bld Wilfrid-Hamel  
Bureau A-07  
Québec (Québec)  
G1M 2S8  
Tél : (418) 647-3684  
Télé : (418) 647-1925  
Courriel : [apia@bellnet.ca](mailto:apia@bellnet.ca)  
Site Web : [www.apiaquebec.org](http://www.apiaquebec.org)

APAM  
3450, rue Sainte-Marguerite  
Trois-Rivières (Québec)  
G8Z 1X3  
Tél : (819) 375-7718 # 226  
Télé : (819) 379-9360  
Courriel : [apam@cgocable.ca](mailto:apam@cgocable.ca)

ACTE  
68, boul. Jacques-Cartier Nord  
Sherbrooke (Québec)  
J1J 2Z8  
Tél : (819) 821-2799  
Télé : (819) 821-4599  
Courriel : [acte@abacom.com](mailto:acte@abacom.com)  
Site Web : [www.acteestrie.com](http://www.acteestrie.com)

AQPA  
4565, chemin Queen Mary  
Montréal (Québec)  
H3W 1W5  
Tél : (514) 277-5678  
Télé : (514) 277-0461  
Courriel : [agpa@bellnet.ca](mailto:agpa@bellnet.ca)  
Site Web : [www.aphasie.qc.ca](http://www.aphasie.qc.ca)

TA  
Hôpital de Réadaptation Villa Médica  
225, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec)  
H2X 1C9  
Tél : (514) 288-8201 #4868  
Télé : (514) 288-7076  
Courriel : [theatreaphasique@hotmail.com](mailto:theatreaphasique@hotmail.com)

APAL  
386-A, Curé-Labelle  
Laval (Québec)  
H7V 2S3  
Tél : (450) 687-3666  
Télé : (450) 687-9369  
Courriel : [apal@bellnet.ca](mailto:apal@bellnet.ca)  
Site Web : [www.apal.ca](http://www.apal.ca)

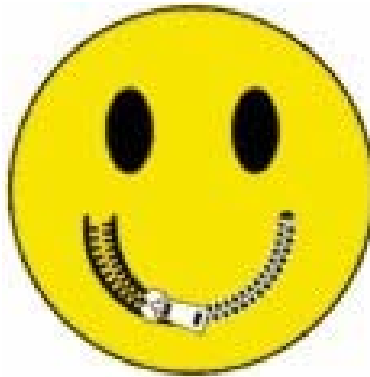
APHPSSJ  
200, de Salaberry  
Bureau 130  
Joliette (Québec)  
J6E 4G1  
Tél : (450) 759-3322 ou 1-888-756-3322  
Télé : (450) 759-8749  
Courriel : [aphpssj@cepap.ca](mailto:aphpssj@cepap.ca)

GRPA  
264, boul. de la Grande-Côte  
St-Eustache (Québec)  
J7P 1B9  
Tél : (450) 974-1888 ou 1-866-974-1888  
Télé : (450) 974-3757  
Courriel : [grouperelève@bellnet.com](mailto:grouperelève@bellnet.com)  
Site Web : <http://grouperelève.com>

APARY  
Réseau de Santé Richelieu-Yamaska  
1800, rue Dessaulles  
Bureau C-3115  
Saint-Hyacinthe (Québec)  
J2S 2T2  
Tél : (450) 771-3333 #2685  
Télé : (450) 771-3664  
Courriel : [sylvie.champoux@rrsss16.gouv.qc.ca](mailto:sylvie.champoux@rrsss16.gouv.qc.ca)  
Site Web : [www.rsry.qc.ca](http://www.rsry.qc.ca)

APAG  
170, Saint-Antoine Nord  
Granby (Québec)  
J2G 5G8  
Tél : (450) 776-7896  
Courriel : [dsto1635@videotron.ca](mailto:dsto1635@videotron.ca)

ARS  
790, Sainte-Hélène  
Longueuil (Québec)  
J4K 3R6  
Tél : (450) 616-0688  
Courriel : [leandrejoannette@hotmail.com](mailto:leandrejoannette@hotmail.com)  
Site Web : [www.aphasierivesud.ca](http://www.aphasierivesud.ca)



**Laissez-moi parler à mon rythme**



Regroupement des  
associations de  
personnes aphasiques  
du Québec

150, rue Grant, bureau 305  
Longueuil (Québec)  
J4H 3H6

Téléphone : (450) 646-1473  
Télécopieur : (450) 646-0575

[www.aphasiequebec.org](http://www.aphasiequebec.org)

Sans frais : 1-877-626-1473  
Courriel : [rapaq@qc.aira.com](mailto:rapaq@qc.aira.com)